

Avant-propos

La fonction de gestionnaire de cours d'eau est relativement nouvelle au Québec. Au cours des dix dernières années, les gens œuvrant dans le monde municipal ont dû se familiariser, maîtriser et approfondir la compétence exclusive en matière d'écoulement de l'eau issue de la Loi sur les compétences municipales (LCM). Même si la gestion des cours d'eau était déjà implantée bien avant l'entrée en vigueur de la LCM, sa transition de l'ancien régime du Code municipal a fait en sorte que toutes les MRC ou les villes ont dû s'adapter à un nouveau cadre. L'exercice s'est traduit soit par l'embauche d'une personne ressource, par la redéfinition des tâches du personnel déjà en place dans les MRC ou par une délégation aux municipalités du territoire. Peu importe l'option choisie, cette responsabilité devait minimalement s'accompagner de moyens légaux, à défaut de posséder les moyens financiers et les outils techniques nécessaires à sa prise en charge.

Pour pallier le manque de ressources, les différents responsables de la gestion des cours d'eau se sont concertés pour trouver des réponses à leurs interrogations, développant ainsi leur savoir-faire. Régulièrement, l'aide des gestionnaires chevronnés était sollicitée par les plus novices sur de nombreux aspects de la profession. Il devenait donc pertinent de mettre sur papier les connaissances et les solutions acquises au fil des expériences et respectueuses du cadre juridique pour enrichir la vision de la gestion des cours d'eau au Québec. C'est ainsi qu'a germé l'idée de réaliser un guide, et ce, bien avant la création de l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ). L'année 2016 a marqué le 5^e anniversaire d'existence de notre association, mais l'idée de guide sur la gestion des cours d'eau remonte à 2008. L'idée est devenue un plan de travail que le président fondateur de l'AGRCQ, M. Patrick Bernard, et moi-même avons présenté en primeur aux participants du colloque 2010 à Duchesnay. Ces derniers avaient exprimé le besoin d'avoir accès à un tel ouvrage de référence puisqu'ils se trouvaient dans un contexte où il y avait beaucoup plus de questions que de réponses.

Après plusieurs années de travail, voici enfin le premier guide du genre au Québec. Il vise sans contredit à jeter les bases légales, administratives, techniques et théoriques et, en ce sens, à outiller les gestionnaires de cours d'eau. Nous savons bien sûr que notre rôle s'articule autour de quelques articles de la LCM, mais l'application que nous devons en faire n'est pas toujours claire. Pour imager la situation, la dizaine d'articles de la LCM représente le squelette auquel les MRC et les villes doivent ajouter, entre autres, des politiques d'intervention, des règlements sur l'écoulement de l'eau et des orientations représentant la masse musculaire qui rend opérationnelle, fonctionnelle et active la gestion des cours d'eau municipaux. Poursuivant la métaphore, le guide propose donc des avenues pour muscler votre approche. De plus, une hétérogénéité existe à l'échelle du Québec relativement à l'interprétation des articles de loi en fonction des réalités régionales. Le *Guide sur la gestion des cours d'eau du Québec* devient donc un outil précieux pour atteindre une certaine homogénéisation de la

vision, de l'interprétation et de la réalisation de notre compétence légale liée au libre écoulement des eaux. Nous avons réalisé cet ouvrage dans un esprit de mise en commun des ressources et des connaissances, le tout de manière consensuelle. Nous voulions mettre à contribution l'expérience des gestionnaires de cours d'eau provenant de différentes régions présentant une occupation du territoire diverse (agricole, forestier, villégiature). Voilà un défi relevé!

Ce guide, réalisé par des gestionnaires de cours d'eau pour des gestionnaires de cours d'eau, concerne aussi tous les autres intervenants : les organismes de bassin versant, les clubs d'agroenvironnement, les fonctionnaires des ministères, les associations municipales et environnementales, etc. Il permettra à tous de mieux cerner les enjeux et de mieux comprendre la réalité de la gestion des cours d'eau au Québec.

La réalisation du guide a été rendue possible grâce à la contribution financière et au soutien du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) et du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), plus particulièrement par l'entremise de Claire Michaud et d'Élisabeth Bussièrès (MDDELCC), de Pierre Pelletier (MAMOT) et de Jolyanne Roberge (MFFP). Soulignons également la relecture d'Amélie Genois du ministère de la Sécurité publique (MSP) et les précisions apportées à l'interprétation de la Loi sur les pêches par M. Dominic Boula de Pêches et Océans Canada.

De plus, nous tenons à remercier chaleureusement les nombreuses MRC et les villes/MRC du Québec qui ont répondu positivement à notre demande de financement. Leur générosité a confirmé la nécessité de nous doter d'un tel ouvrage et a permis d'enrichir ce guide grâce à la collaboration d'experts comme Me Isabelle Landry du Cabinet BCF Avocats d'affaires, M. Éric Prido, ingénieur et président chez EXM coop et M. Benoît Turcotte, professionnel de recherche en hydrologie hivernale et en processus de glace de rivière au département de génie civil et de génie des eaux de l'Université Laval. Nous avons également pu compter sur la participation d'experts dans leur domaine comme M. Thomas Buffin-Bélanger, professeur au département de biologie, chimie et géographie de l'Université du Québec à Rimouski, M. Sylvain Jutras, professeur adjoint au département des sciences du bois et de la forêt de l'Université Laval, M. Robert Lacacé, professeur titulaire au département des sols et de génie agroalimentaire à l'Université Laval, de M. Aubert Michaud, chercheur à l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) et de Mme Isabelle Breune, agronome à Agriculture et agroalimentaire Canada.

Finalement, je tiens à souligner le travail exceptionnel des rédacteurs et des réviseurs qui ont mis beaucoup d'efforts, de détermination et de temps. L'équipe est composée de personnes passionnées qui ont cru à ce projet et qui y ont pris part avec beaucoup de sérieux :

M. Patrick Bernard,
MRC des Maskoutains

M. Sylvain Hénault,
ville de La Tuque

Mme Marie-Eve Brin,
MRC de Rouville

M. Simon Lajeunesse,
MRC de Brome-Mississquoi

M. Mathieu Charest,
MRC de La Haute-Yamaska

M. Emilio Lembo,
MRC Memphrémagog

M. Vincent Cordeau,
MRC d'Acton

Mme Élise Phoenix,
MRC Vaudreuil-Soulanges

M. Guillaume Delair,
MRC de Portneuf

M. François Potvin,
MRC Maria-Chapdelaine

Mme Marie-Catherine Derome,
AGRCQ

Nous tenons également à remercier Me Caroline P. Fontaine du cabinet Paradis Lemieux et Francis pour son énergie et sa participation dans cette aventure.

C'est avec une immense fierté que l'AGRCQ vous présente ce guide, numérique ou papier, dans lequel nous espérons que le lecteur trouvera toutes les réponses à ses questionnements. C'est un ouvrage collectif réellement unique qui évoluera au fil du temps. La gestion des cours d'eau municipaux au Québec est un défi et nous souhaitons avoir réussi le pari de vous donner les outils et le soutien informatif, sinon des pistes de réflexion, qui participeront à mieux définir les orientations de chacune des instances municipales qui composent le Québec.

Au nom de l'AGRCQ, je vous souhaite une bonne lecture!

Marie-Eve Brin
Présidente de l'AGRCQ, 2012 – 2016